

Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 14 décembre 2015

Adrien-Gamache	---		
André-Laurendeau	Alain Côté	Jacques-Rousseau	Jacques Seminario
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Joseph-De Sérigny	Stéphanie Bartolemeu
Armand-Racicot	Betty Jansen Louis Pellerin (S)	Lajeunesse	AUCUN
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Laurent-Benoît	Danley Dubuisson
Bourgeois-Champagnat	Maxime Cantin	Lionel-Groulx	---
Carillon	Binah Looky (S)	Marie-Victorin (Brossard)	Frédéric Martin
Charles-Bruneau	Patrick Côté (S) E.-Arsenault (S)	Marie-Victorin (Longueuil)	Sophie Thibault
Charles-LeMoynes	----	Maurice-L.-Duplessis	Élise Martinez (S)
Christ-Roi	Nicola Grenon	Mgr.A.-M.-Parent	Normande Caron
Curé-Lequin, Du	Yanick Cyr*	Monseigneur-Forget	---
D'Iberville	----	Paul Chagnon	---
De La Mosaïque	Sophie Allard	Paul-de-Maricourt	AUCUN
De Maricourt	Stéphane Riopel	Pierre-D'Iberville	---
De Normandie	Roselyne Laliberté	Pierre-Laporte	Manon Pépin
De la Rose-des-Vents	Mario Giguère	Préville	Suzanne Rousseau
Des Mille-Flours	Marie-Ève Fortier	Rabeau	---
des Petits Explorateurs	Nicolas Gauthier		
Des Quatre-Saisons	Valérie Plourde	Sainte-Claire (Brossard)	Marlène-Annie Samson
Des Saints-Anges	Valérie St-Laurent	Sainte-Claire (Longueuil)	---
Du Jardin-Bienville	Catherine Sauvé	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Joseph	Anthony Yorio
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	Yanick Cyr*
Internationale de Greenfield-Park	Hélène Garon	Saint-Laurent	Pascal Richard
Internationale Lucille-Teasdale	Nora Hank	Saint-Romain	Marie C. Morin (S)
École secondaire de l'Agora	--	Samuel-De Champlain	---
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	Tourterelle	Caroline Ménard
École spécialisée des Remparts	AUCUN		
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Comité ÉHDAA	Ida Francoeur* N. Brosseau (S)
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau		
Gentilly	---	Secrétaire administratif	—
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Participants	
Georges-P.-Vanier	Sylvain Pouliot	Direction générale	Sylvie Caron
Gérard-Filion	Ida Francoeur		
Guillaume-Vignal	---	Public	Alain Riendeau
Hubert-Perron	---		
Jacques-Ouellette	Stéphane Lambert		

* Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jacques Seminario souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-1412-201516-01

Sur proposition dûment faite par Stéphane Lambert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

3) PAROLE AU PUBLIC

Alain Riendeau, membre du Conseil des commissaires – Circonscription 9 - invite les membres à signer la pétition « Priorité à l'éducation publique au Québec » parrainée par Martine Ouellet, députée de Vachon depuis 2010 et porte-parole du Parti québécois. Actuellement 970 signatures ont été reçues. L'objectif est de recueillir 10 000 signatures.

Cette pétition demande au gouvernement de cesser les coupes en éducation et de faire de l'éducation une priorité nationale, avec les investissements nécessaires. La pétition est disponible sur le site de l'Assemblée nationale du Québec : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5677/index.html>

Nicola Grenon convient avec les membres d'inclure cette information dans un communiqué qui sera émis aux membres suite à la rencontre.

4) PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Jacques Seminario souligne aux membres que tous les sujets sont importants et méritent le temps qu'on leur consacre. Il remercie les membres pour leur collaboration très importante dans la réussite des prochains défis.

5) QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

N'ayant aucun message particulier à transmettre de la part de la direction générale de la CSMV, madame Sylvie Caron, directrice générale adjointe, profite de l'occasion pour remercier les membres de leur implication et leur dévouement dans la poursuite de faire de l'éducation une priorité et adresse ses meilleurs vœux du Temps des Fêtes.

6) CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES DANS LES ÉCOLES DE LA CSMV POUR L'ANNÉE 2016-2017

Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint de la CSMV, informe les membres que trois(3) documents distincts accompagnent le dossier pour consultation en ce qui a trait à la politique relative à l'admission, l'inscription et la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les écoles de la CSMV pour l'année 2016-2017. Ce sont : la politique en vigueur actuellement; le projet de politique incluant les modifications proposées et une proposition de critères.

Cette présentation a pour but d'adapter la politique relative à l'admission, l'inscription et la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année 2016-2017, afin de respecter les orientations du plan d'organisation scolaire au primaire présentement en consultation. M. Bellini informe également les membres de prévoir, dans le cas d'une adoption de l'hypothèse 4 du plan d'organisation scolaire au primaire, présentement en consultation, les modalités d'inscription à la nouvelle école située au 2301, boul. Fernand-Lafontaine, à Longueuil.

Les membres remercient M. Bellini pour cette présentation. La date de retour de la consultation à la séance de travail du Conseil des Commissaires est fixée au 26 janvier 2016.

7) DEMANDE DE RENOUVELLEMENT POUR UNE ÉCOLE AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER EN MUSIQUE – ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

Madame Sylvie Caron, directrice générale adjointe de la CSMV, présente la demande de renouvellement pour l'École Félix-Leclerc, une école aux fins d'un projet particulier en musique. L'École Félix-Leclerc offre un projet particulier en musique officiellement reconnu par le MELS. En conformité avec les encadrements ministériels, l'admission des élèves se fait sur la base de critères variés, notamment l'intérêt de l'élève pour la musique. L'école compte deux groupes par niveau, de la 2^e à la 6^e année, soit 260 élèves. Selon le cycle, jusqu'à 35 % du temps de classe est réservé à l'enseignement de la musique.

Serge Lefebvre questionne la validité de l'application du programme tel que prescrit. **R. :** Les statistiques démontrent clairement l'impact sur la réussite de l'élève.

Le date de retour de la consultation est prévue pour le 18 janvier 2016.

8) RETOUR DE CONSULTATIONS

Jacques Seminario réfère au document (tableau) intitulé « Lecture des recommandations du Comité exécutif » pour les points 8.1 à 8.4.

8.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSMV (requis pour le 18-01-2016)

Suite à la présentation faite par la Commission scolaire Marie-Victorin lors de la séance du Comité de parents tenue le 16 novembre 2015, le comité exécutif du Comité de parents recommande l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement. Les membres conviennent de formuler leurs recommandations lors de la rencontre du Comité de parents qui se tiendra le 18 janvier 2016.

8.2 Calendriers scolaires au primaire et au secondaire 2016-2017 (requis pour le 18-01-2016)

Les membres doivent consulter leurs conseils d'établissement afin de vérifier la position des parents concernant une rentrée progressive pour les enfants et devront nous faire parvenir cette orientation. Suite aux commentaires recueillis, le comité exécutif du Comité de parents formulera les recommandations lors de la rencontre du Comité de parents qui se tiendra le 18 janvier 2016.

8.3 Avis sur le renouvellement du mandat du Protecteur de l'élève (requis pour le 06-01-2016)

Suite à la présentation effectuée par la Commission scolaire Marie-Victorin lors du Comité de parents du 16 novembre 2015, les membres conviennent d'adopter à l'unanimité le renouvellement du mandat du Protecteur de l'élève.

Résolution N° CP-1412-201516-02

Renouvellement du mandat de la Protectrice de l'élève

CONSIDÉRANT les informations disponibles aux parents pour prendre une décision éclairée telles que le rapport annuel des activités, le rapport du comité d'éthique, le curriculum vitae, concernant le renouvellement du mandat de la Protectrice de l'élève, Madame Maude Rousseau;

CONSIDÉRANT que les parents sont dans la possibilité de prendre une décision dans les délais prévus;

IL EST PROPOSÉ par Patrick Côté que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des commissaires le renouvellement du mandat de la Protectrice de l'élève.

Adoptée à l'unanimité.

8.4 Plan d'organisation scolaire (POS) au préscolaire / primaire 2016 (requis pour le 11-01-2016)

Jacques Seminario présente aux membres les recommandations du comité exécutif du Comité de parents relativement aux six(6) propositions soumises dans le plan d'organisation scolaire au préscolaire / primaire 2016. Suite à des échanges de discussions, les membres conviennent d'adopter à la majorité les recommandations du comité exécutif.

NOTE: La résolution ci-jointe a été remise directement à Mme Sylvie Caron le 11 janvier 2016 par M. Jacques Seminario.

Résolution N° CP1412-201516-03

Plan d'organisation scolaire au préscolaire / primaire 2016

CONSIDÉRANT la présentation faite par Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint de la CSMV sur les éléments à considérer dans l'élaboration des six(6) propositions soumises dans le plan d'organisation scolaire au préscolaire / primaire 2016;

IL EST PROPOSÉ par Frédéric Martin et appuyé par Stéphane Riopel que le Comité de parents:

RECOMMANDE au Conseil des commissaires, selon chaque proposition soumise :

HYPOTHÈSE 1	L'adoption du projet de reconfiguration du territoire de l'École Georges-P.-Vanier;
HYPOTHÈSE 2	L'adoption du projet de transférer l'annexe de GPV à l'École d'Iberville pour en faire un lieu de scolarisation préscolaire pour les écoles en surpopulation de St-Hubert et de Greenfield Park;
HYPOTHÈSE 3	3.1 OFFRE DE SERVICES AU PRIMAIRE
Vieux-Longueuil	La mise en place d'un point de service pour PEI et demande à la CSMV d'organiser pour tous les parents concernés des réunions d'information dès que le Conseil aura pris position;
St-Hubert	De prolonger la période des échanges et d'explorer d'autres avenues que l'école de quartier pour le PEI;
	3.2 AUTRES POINTS DE SERVICE
	D'étudier la possibilité de créer d'autres points de services. Le CP sera toujours d'accord pour étudier de tels projets qui proviennent des parents et demande à la CSMV un échéancier et/ou plan d'action avec un retour au Comité de parents;
HYPOTHÈSE 4	De s'assurer que tous les parents reçoivent l'information, si le Conseil va de l'avant avec ce projet. Le CP trouve que c'est un projet intéressant. Le CP aurait aimé avoir plus de temps pour tenter de mesurer l'impact dans les petites écoles du Vieux-Longueuil;
HYPOTHÈSE 5	D'accorder au CP plus de temps afin d'étudier toutes les possibilités dans ce projet;
HYPOTHÈSE 6	De valider l'accord du CP avec l'orientation souhaitée de cette hypothèse.

Adoptée par la majorité.

9) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2015

Ce point est reporté à la séance du Comité de parents qui se tiendra le 18 janvier 2016.

10) BUDGET ET SECRÉTARIAT

Budget

Les membres sont informés des prévisions de dépenses pour l'année 2015-2016 du budget de fonctionnement du Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Les membres conviennent d'adopter à l'unanimité le budget de fonctionnement du Comité de parents 2015-2016 selon la résolution ci-jointe.

Résolution N°CP1412-201516-04

Budget de fonctionnement du Comité de parents 2015-2016

CONSIDÉRANT la présentation faite du budget de fonctionnement du Comité de parents pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents doit adopter son budget pour l'année en cours;

IL EST PROPOSÉ par Nicola Grenon que le Comité de parents:

ADOpte son budget de fonctionnement de 21 044,00 \$, en équilibre avec les ressources financières mises à la disposition par la Commission scolaire Marie-Victorin. **Adoptée à l'unanimité.**

Secrétariat

Tel que convenu lors de la séance du 16 novembre 2015, les membres ont reçu la documentation nécessaire incluant le profil de la candidate ainsi que la description de tâches du poste pour prendre une décision éclairée sur l'embauche d'une secrétaire.

Les membres conviennent d'adopter à l'unanimité l'embauche de Madame Girard selon les termes énumérés dans la résolution ci-jointe.

Résolution N° CP-1412-201516-05

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

CONSIDÉRANT les nombreuses tâches administratives à accomplir pour le bon déroulement des séances du Comité exécutif du Comité de parents et du Comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents possède les moyens financiers dans son budget de fonctionnement pour avoir un service de secrétariat;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Seminario que le Comité de parents :

- Embauche madame Marlène Girard à titre de secrétaire;
- Offre un contrat couvrant la période comprise entre le mois de décembre 2015 et juin 2016;
- Paie une allocation de 550 \$ par mois, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

11) PAROLE AUX DÉLÉGUÉS DE LA FCPQ

11.1 Sondage – Compressions budgétaires – Serge Lefebvre

Serge Lefebvre réitère la demande du Comité de parents de la CSMV de compléter le sondage sur les compressions budgétaires. Le CP veut savoir quels sont les impacts tangibles des coupures de 2015 du Ministère de l'Éducation (et incidemment de la Commission Scolaire Marie-Victorin) sur le fonctionnement de votre école. Quels ont été les effets dans votre école, quels sont les tarifs qui ont été touchés, etc.? Cette information sera incluse dans le communiqué que Nicola Grenon fera parvenir aux membres suite à la rencontre.

11.2 Apprentissages en éducation à la sexualité – Ida Francoeur

Ida Francoeur fait part aux membres de la mise en oeuvre du projet-pilote d'une durée d'un an débutant en décembre 2015 visant le retour de l'éducation à la sexualité dans les écoles publiques du Québec. La FCPQ, à titre de membre actif du comité-conseil chapeauté par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, participe à la définition des processus de mise en place de ces formations et de leurs contenus. Ce qui est impératif dans la mise sur pied de ce projet-pilote, c'est d'avoir leur mot à dire dans la mise en oeuvre des activités école par école. Pour chaque milieu, le déploiement des activités d'éducation à la sexualité sera soumis aux responsabilités des conseils d'établissements. La FCPQ est consciente que les contenus et les connaissances transmis dans ce type d'apprentissages peuvent revêtir un caractère sensible. C'est pourquoi la FCPQ tient à ce que les parents soient informés de la nature des contenus à transmettre aux élèves et que les écoles (17 écoles volontaires) puissent moduler les moyens utilisés. Le succès de ce projet-pilote repose en grande partie sur la communication et sur l'essentielle collaboration école-famille. Le respect de cette base de travail est une condition gagnante pour la réussite du programme d'éducation à la sexualité. Un tableau-synthèse illustrant les thèmes et leur description respective selon les niveaux du secondaire a été distribué aux membres.

FCPQ – Prix Reconnaissance

Ida Francoeur présente brièvement les quatre(4) catégories de prix remis par la FCPQ afin d'encourager et de valoriser l'engagement d'un bon nombre de parents dans les écoles du Québec et dans les comités scolaires. Ida invite les membres à soumettre au Comité de parents des candidatures. Le Comité de parents peut déposer une seule candidature par année pour les prix Réussite et Engagement et doit compléter le formulaire prévu à cet effet. La date limite pour soumettre une candidature est le 28 février 2016. Pour de plus amples détails tels les critères d'admission, ou autres instructions, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/prix-reconnaissance.html>

Cette information sera incluse dans le communiqué que Nicola Grenon fera parvenir aux membres suite à la rencontre.

11.3 Projet de loi 86 – Information – Serge Lefebvre

Serge Lefebvre présente un sommaire des principaux changements du Projet de loi 86 modifiant la LIP déposé par le gouvernement le 4 décembre 2015. Pour l'essentiel, ce projet de loi propose de revoir la gouvernance du monde scolaire et de modifier les pouvoirs attribués aux différentes instances concernées. Une grille de consultation uniformisée sera fournie par la FCPQ.

Consultation des CÉ de la CSMV: Projet de loi 86

Serge Lefebvre informe également les membres que le Comité de parents de la CSMV demande aux membres de récolter l'avis de leur conseil d'établissement respectif avant la mi-janvier afin d'alimenter la réflexion du Comité de parents dans le cadre de la consultation de la FCPQ. Si aucune rencontre n'a lieu avec votre CÉ dans ce court délai, l'avis du délégué sera un bon compromis. Cette information sera incluse dans le communiqué que Nicola Grenon fera parvenir aux membres suite à la rencontre.

11.4 Projet de loi 86 – Formation d'un sous-comité (Étude et consultation) – Jacques Seminario

Les membres conviennent de créer un sous-comité pour faire une première phase d'analyse et de consolidation de façon à pouvoir faire parvenir l'avis de la CSP à temps pour le conseil général de la FCPQ prévu en début février 2016. Le sous-comité est composé des membres suivants : Nicolas Brosseau, Normande Caron, Patrick Côté, Yanick Cyr, Ida Francoeur, Nicola Grenon, Serge Lefebvre, Frédéric Martin, Catherine Sauvé, Jacques Seminario et Valérie St-Laurent.

Résolution N° CP-1412-201516-06

Formation d'un sous-comité pour le Projet de loi 86

CONSIDÉRANT la présentation faite par Serge Lefebvre d'un sommaire des principaux changements du Projet de loi 86 modifiant la LIP déposé par le gouvernement le 4 décembre 2015;

CONSIDÉRANT qu'une première phase d'analyse et de consolidation doit prendre place de façon à pouvoir faire parvenir l'avis de la CSP à temps pour le conseil général de la FCPQ prévu en début février 2016;

CONSIDÉRANT l'importance de maximiser les ressources qui sont allouées au comité ;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Seminario que le Comité de parents :

- Crée un sous-comité composé des membres suivants : Nicolas Brosseau, Normande Caron, Patrick Côté, Yanick Cyr, Ida Francoeur, Nicola Grenon, Serge Lefebvre, Frédéric Martin, Catherine Sauvé, Jacques Seminario et Valérie St-Laurent.

Adoptée à l'unanimité.

12) SESSION DE FORMATION POUR LES PARENTS – Nicola Grenon

Nicola Grenon informe les membres que le Comité de parents offre une formation (inscription gratuite), intitulée « Le projet éducatif et le plan de réussite »; ce thème vise à trouver des réponses aux questions telles que : Comment démêler tous ces éléments que l'on retrouve dans la *Loi sur l'instruction publique*? Surtout, comment donner au projet éducatif et au plan de réussite une portée significative dans l'école et dans l'éducation de nos enfants? Cette formation est offerte à tous les membres des conseils d'établissement de la CSMV et se tiendra le lundi 8 février 2016, à la salle de la Flore Laurentienne, à 19h15 (13 Rue Saint-Laurent Est, Longueuil). Le formulaire d'inscription sera expédié aux membres dès le lendemain du Comité de parents.

13) PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Un parent questionne la décision du Conseil des commissaires de refuser les changements proposés par le Comité de parents. Yanick Cyr précise cependant que la position du Comité de parents a été bien exposée.

14) PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA (Sondage ÉHDAA) – Ida Francoeur

Sondage envoyé par la Commission scolaire.

15) PAROLE AUX MEMBRES

Le représentant de l'École Georges-Étienne Cartier questionne l'existence d'une page facebook.

16) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h41.

Jacques Seminario, Président

Marlène Girard, secrétaire